



Une fois à la maison, que devez-vous faire avec votre trousse?

1.

Remplir le formulaire

- Révisez votre formulaire tous les six (6) mois ou lorsqu'il y a des changements à votre historique médical.
- Le formulaire est également disponible sur le site web de la municipalité : dieppe.ca/frigomed

2.

Placez l'enveloppe sur le dessus de votre réfrigérateur

- Insérez le formulaire rempli dans l'enveloppe. Vous pouvez également y inclure des documents pertinents, tels que :
- Une copie de résultats de tests importants
- Un document NPR (ne pas réanimer)
- Placez l'enveloppe bien en vue sur le dessus de votre réfrigérateur.

3.

Placez l'aimant sur votre réfrigérateur

- Fixez l'aimant sur votre réfrigérateur afin d'indiquer aux premiers répondants que vous participez au programme.



INFO:

info@dieppe.ca

506.877.7900

